



Rapport de l'atelier sur les laboratoires vivants agroécologiques

Explorer nos activités, nos impacts et nos voies vers la durabilité

Cas de Terraé

1. Contexte

Cet atelier fait partie d'une série d'ateliers dans les laboratoires vivants (*Living lab - LL*) d'agroécologie. Il s'agit d'un exercice local, appliqué en Wallonie au Laboratoire Vivant « Terraé », qui s'inscrit dans le cadre d'une initiative européenne plus large, menée en parallèle en Belgique, en République tchèque, en Allemagne et en Italie. En Belgique, ce workshop est organisé par Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège).

L'objectif général de cette série d'ateliers est de valider et d'affiner les composantes d'un cadre conceptuel d'évaluation des LL développé par le Agroecology Partnership en les appliquant à des activités concrètes de LL et en intégrant les retours d'expérience issus de leur mise en œuvre. Ces ateliers ont également pour vocation de constituer des espaces d'apprentissage collectif, permettant aux participants de réfléchir sur leurs propres pratiques, de planifier des actions futures et de mieux comprendre les liens entre leurs activités, les effets produits et les dynamiques systémiques sous-jacentes.

L'atelier s'articulait autour de deux exercices complémentaires : la caractérisation agroécologique de Terraé et l'élaboration des trajectoires d'impacts pour identifier les freins et les leviers à des activités prioritaires du LL. Le présent rapport en suit fidèlement la structure. Au total 22 personnes ont pris part à l'atelier dont 18 participants de Terraé, (agriculteurs, conseillers, fonctionnaires), et 4 chercheurs de Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège).



2. Caractérisation agroécologique de Terraé

Dans cette première partie, nous présentons la caractérisation agroécologique des activités mises en œuvre par Terraé, telles déclarées par les participants à l'atelier. Ces activités sont analysées à la lumière des principes agroécologiques (HLPE 2019), afin de déterminer :

- Dans quelle mesure elles les couvrent ;
- Quels principes ont été le plus souvent évoqués ou valorisés ;
- Lesquels ont, au contraire, été peu abordés ;
- Et enfin, si certaines activités se situent en marge de ces principes.

Cette analyse est conduite en présentant la mise en œuvre des activités de manière globale pendant les quatre ans, suivie d'une comparaison entre les années afin de mettre en évidence la dynamique de progression.

1.1 Méthodologie

Le travail a été réalisé collectivement en plénière, afin que tous les participants contribuent à l'élaboration d'une vision commune. Les participants ont été invités à utiliser des post-it pour noter les activités effectuées et planifiées par Terraé depuis son lancement en 2022. Les post-its étaient collectés un à un et positionnés collectivement sur une affiche accrochée au mur représentant les 13 principes de l'agroécologie (HLPE 2019) sur l'axe vertical et une chronologie sur l'axe horizontal.

1.2. Résultats

1.2.1. Situation globale

Les activités déclarées par les participants à l'atelier témoignent d'un **engagement marqué en faveur de la transition agroécologique au sein des fermes du réseau Terraé.**

La totalité des 13 principes ont été l'objet d'au moins une activité au cours du projet Terraé. Parmi les principes les plus mobilisés figurent la cocréation des savoirs (45 %), la réduction des intrants (8,4 %), la biodiversité (7,2 %), la connectivité (7,2 %), la santé animale (7,2 %), la santé des sols (6,6 %) et la participation (5,4 %). Les moins représentés concernent la diversification économique (4,2 %), les valeurs sociales et régimes alimentaires (2,4 %), ainsi que le recyclage (2,4 %). Les synergies et l'équité apparaissent plus rarement (0,6 % chacune), probablement dû au fait qu'il s'agit de principes transversaux et/ou indirects aux activités mentionnées.

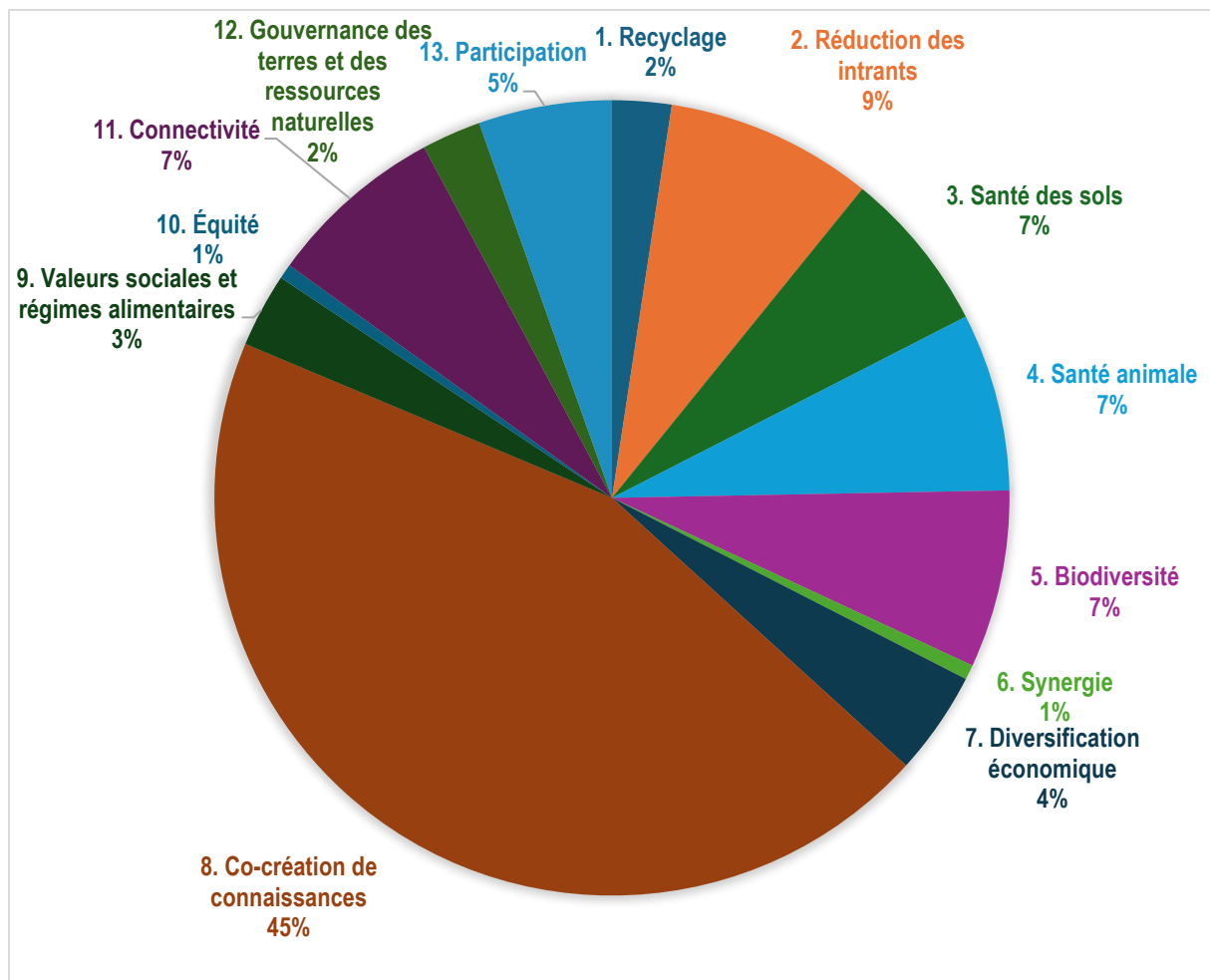


Figure 1: Répartition des activités de Terraé à travers les 13 principes HLPE.

De manière générale, plusieurs traits saillants émergent :

- La priorité semble être accordée aux dimensions éducatives et participatives (principe cocrédation):** une part importante des activités relève de la formation, d'ateliers participatifs, de webinaires et d'échanges de savoirs. Certaines de ces activités peuvent être considérées comme très horizontales (échanges entre pairs lors de visites en champs ou l'élaboration de portraits d'agriculteurs) et d'autres plus top-down telles que les formations par des experts, webinaires ou conférences. La coexistence de ces deux types d'approches semble offrir un accompagnement complémentaire et fort apprécié. Ces activités renforcent l'efficacité, la diffusion et la visibilité de la démarche agroécologique portée par Terraé, car elles sont toutes également liées à d'autres principes d'agroécologie en fonction des thématiques qui y sont abordées.
- Mise en réseau et connectivité :** de nombreux événements visent le rapprochement d'acteurs, la mise en relation et la construction de partenariats (réseaux locaux, journées réseau, collaborations interacteurs).

- **Aspects techniques** : une part importante des activités de Terraé a tourné autour des essais en fermes. Des essais et activités liés au recyclage (compostage, gestion de matière organique), à la (bio)diversité (observations de biodiversité, essais d'association des cultures) et à l'amélioration des pratiques agronomiques apparaissent régulièrement.
- **Faible présence documentée de certaines dimensions socio-politiques et culturelles** : les principes relatifs à la gouvernance responsable, à la justice et équité, et à la valorisation explicite des cultures/traditions alimentaires sont rarement associés directement aux activités de Terraé. Cela traduit une priorité donnée par Terraé à l'accompagnement de la transition à l'échelle des fermes et les aspects techniques, plutôt qu'à l'échelle du système alimentaire.

Les principes moins couverts par Terraé ne traduisent pas pour autant une absence d'activité en lien avec ceux-ci. Effectivement, ces principes sont des principes de nature très transversale. Par exemple, le principe de synergie (défini comme le fait de favoriser les interactions écologiques) est lié à de nombreuses activités tels les essais sur les associations culturales, les essais sur les légumineuses, le pâturage des couverts, etc. La représentation ci-dessous illustre donc les principes tels visés prioritairement par les acteurs de Terraé. Ceux-ci ont tout au long de l'atelier mentionné la difficulté à catégoriser les activités par principe, chaque activité en couvrant souvent plusieurs.

1.2.2 Dynamique temporelle

L'année 2024 se distingue comme l'année où l'ensemble des 13 principes agroécologiques a été mobilisé (Figure 2). Les activités directement associées par Terraé au principe de synergie et d'équité n'apparaissent pas les autres années. Les activités liées par les participants au principe de biodiversité ont été mentionnées pour les années 2023 et 2024. Les activités concernant les principes « valeurs sociales et régimes alimentaires » et « diversification économique » ont été rapportées sur trois des quatre années. Les autres principes ont été couverts de manière continue, mais avec des intensités variables selon les années. Au début, les activités ont surtout tourné autour de la construction du réseau, l'élaboration d'objectifs communs et le lancement des diagnostics agroécologiques individuels en ferme.

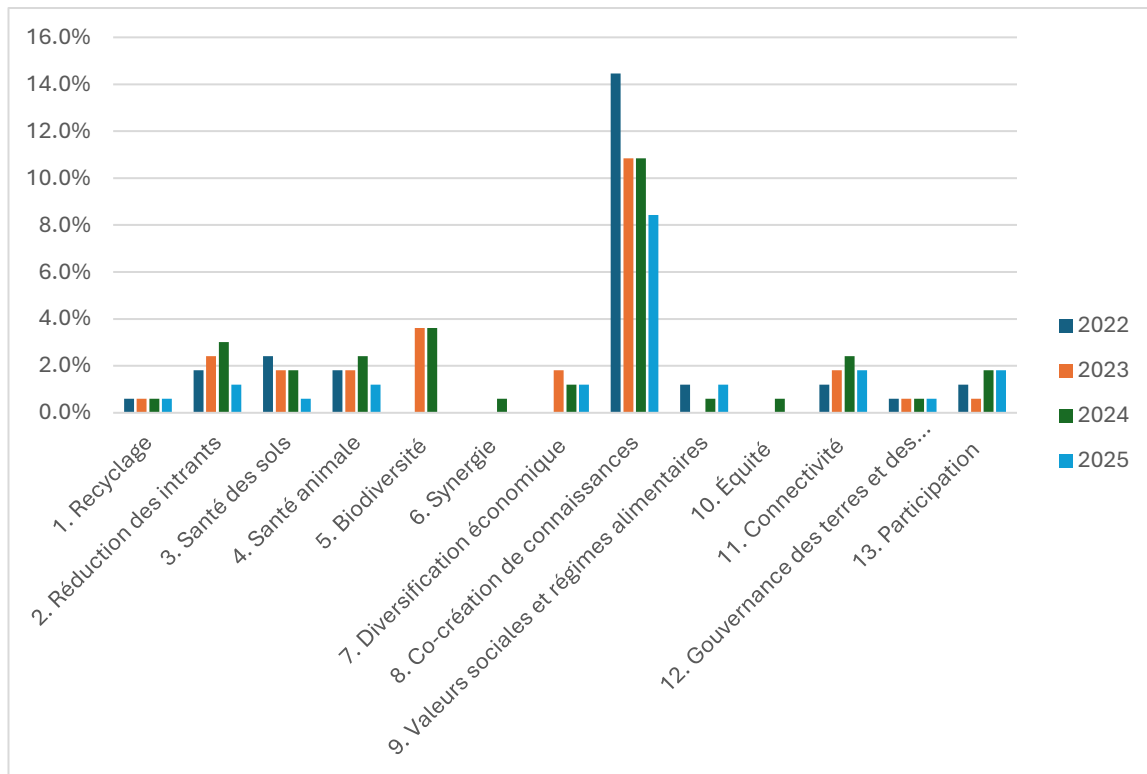


Figure 2. Comparaison des principes AE (2022 à 2025)

Activités de 2022

Les activités déclarées pour l'année 2022 couvrent 9 des 13 principes agroécologiques, avec des niveaux de mobilisation variables. Environ 57 % relèvent de la cocréation incluant des échanges entre pairs, des accompagnements individuels, des ateliers techniques (ex. sur l'alimentation animale) des formations, conférences, webinaires, plateformes collaboratives (ex. ateliers sur les revenus, sur la comptabilité ou l'analyse des leviers économiques (CARAH, W. Alter)).

Les autres principes AE couverts en cette année sont :

- Santé des sols (9,5 %) : essais de couverture de tas de fumier, essais « bio sans labour » ;
- Réduction des intrants (7 %) et santé animale (7 %) : conseils en élevage et prairie, analyse et interprétation des fourrages, caractérisation des techniques d'alimentation ;
- Participation, connectivité, valeurs sociales et régimes alimentaires (4,8 % chacun).

Les principes les moins couverts étaient le recyclage et la gouvernance des terres (2,4 % chacun).

Activités de 2023

En 2023, 10 des 13 principes sont couverts par les activités déclarées par les participants. Environ 42% relèvent de cocréation avec des activités telles que la performance économique, des tournages de vidéos pour le portrait, la promotion interne/externe de l'agroécologie, sensibilisation des politiques à l'AE, un webinaire sur la diversification (Diversifermes), des formations sur l'intelligence collective pour les conseillers et sur le rationnement pour les éleveurs, ainsi que la réalisation de portraits d'agriculteurs (couvrant chacun diverses thématiques : biodiversité, maillage, vente à la ferme, couverture du sol).

Les autres principes couverts par les activités déclarées pour l'année 2023 sont :

- Biodiversité (14 %) : l'essai de la betterave associée à la féverole : un levier de lutte intégrée contre le puceron vert par la promotion des auxiliaires, le comptage de pucerons/auxiliaires, l'évaluation de la biodiversité fonctionnelle, etc. ;
- Réduction des intrants (9 %) : la formation sur le rationnement, les activités liées à la biodiversité contribuant également à la réduction des intrants, etc. ;
- Santé des sols, santé animale, connectivité, diversification économique (7 % chacun).
- Les principes les moins couverts étaient le recyclage, la gouvernance et la participation (2,3 % chacun).

Activités de 2024

Les activités de 2024 couvrent l'ensemble des principes agroécologiques à des proportions variées. La cocréation domine (36%) toujours avec le partage des réalisations de Terraé sur les réseaux sociaux, la présentation de ces réalisations à la foire, des journées d'échange (mono-traite, élevage des veaux), des ateliers sur les techniques d'élevage innovantes, des portraits d'agriculteurs (pâturage couvert), etc.

Les autres principes couverts directement par les activités pour l'année 2024 sont :

- Biodiversité (12 %) : betterave associée à la féverole, lutte intégrée via auxiliaires, comptages, évaluations fonctionnelles ;
- Réduction des intrants (10 %) : couvert de légumineuses sous céréale, portraits sur les vèlages groupés, analyse de l'utilisation des PPP ;
- Santé animale (8 %) : réalisation des portraits, ateliers d'élevage, etc. ;
- Connectivité (8 %) : Présentation des réalisations de Terraé à la foire, portrait transformation laitière, etc.
- Santé des sols et participation (6 % chacun).

Les principes les moins traités étaient la diversification économique (4 %), suivis de la synergie, l'équité, les valeurs sociales et régimes alimentaires, le recyclage et la gouvernance (2 % chacun).

Activités de 2025

Les activités de 2025 couvrent 10 des 13 principes agroécologiques. La cocréation reste dominante (45%), comprenant le partage des réalisations de Terraé sur les réseaux sociaux, la présentation de certaines de ces réalisations à la foire de Libramont, la réalisation des portraits (p. ex. gestion du parasitisme, boucherie à la ferme), atelier mutualisation, conférences sur la lutte biologique et webinaire sur la biodiversité fonctionnelle.

Les autres principes couverts par les activités déclarées pour l'année 2025 sont :

- Connectivité (10 %) : réalisation du portrait sur la transformation céréales en farine et la boucherie à la ferme, présentation des réalisations de Terraé à la foire de Libramont, etc.
- Participation (10 %) : accompagnement individuel pour préciser et suivre les changements et les objectifs fixés à la ferme, évaluation du réseau Terraé plus équipe accompagnatrice, etc.
- Valeurs sociales et régimes alimentaires, diversification économique, santé animale et réduction des intrants (6.5% chacun)
- Les principes les moins couverts étaient le recyclage, la gouvernance des terres et des ressources naturelles et santé des sols (3% chacun)

3. Mise en évidence des freins et leviers

Dans cette seconde partie, nous rendons compte des résultats de l'exercice sur les trajectoires d'impacts. Nous y présentons les freins et leviers identifiés pour la mise en œuvre des quatre activités retenues par Terraé et investiguées en sous-groupes.

3.1. Méthodologie

En premier lieu, les activités ont été priorisées collectivement. Chaque participant a du répartir 5 gommettes sur « *les activités jugées les plus innovantes et les plus susceptibles d'engendrer des changements durables* ». Il était possible de mettre plusieurs gommettes sur 1 même activité. Les participants devaient voter pour des activités passées et des activités futures.

Le deuxième exercice visait à comprendre comment les activités sélectionnées génèrent des changements et des effets au fil du temps, et quelles conditions favorables (leviers) ou obstacles (freins) influencent ces processus.

Pour guider la discussion, les questions suivantes étaient utilisées :

- *Pourquoi menons-nous/avons-nous mené cette activité ? Quel problème essayons-nous de résoudre ou quelle opportunité essayons-nous de créer ?*

- *Quel changement voulons-nous/avons-nous voulu obtenir ? Quelle est la principale amélioration que nous visons ?*
- *Quels changements à court terme pouvons-nous observer/attendre (0 à 1 an) ?*
- *Quels changements à moyen terme pouvons-nous observer/attendre (1 à 3 ans) ?*
- *Quels changements à long terme pouvons-nous observer/attendre (>3 ans) ?*
- *Quels autres changements pouvons-nous observer/attendre ?*

La théorie du changement avec la logique d'une chaîne d'impact a été utilisée comme cadre d'analyse. Ce cadre permet de distinguer i) les résultats à court, moyen et long terme (post-its), ii) les freins et leviers à l'atteinte de ceux-ci (marqueurs rouge et vert respectivement) et iii) les liens avec les dimensions de la durabilité (dernière colonne).

3.2. Résultats

Les activités passées priorisées par le groupe étaient les suivantes :

- La plateforme Terraé ;
- La visite de fermes avec la Commission européenne ;
- L'accompagnement individuel des fermes avec diagnostics ;
- Les accompagnements collectifs.

Les activités futures priorisées par le groupe étaient les suivantes :

- Passer de la marge à la masse d'agriculteurs en transition agroécologique ;
- Plus de communication locale : visites des fermes par des citoyens, organisation des conférences pour la sensibilisation à l'importance de l'AE
- Créer un laboratoire test: tester auprès des agriculteurs des mots qui fonctionnent, la communication qui touche
- Mise en commun et partage des installations, outils, machines, savoirs.

Par manque de temps, seules les 4 activités passées ont été analysées par 4 sous-groupes et sont restituées ci-dessous.

3.1 Plateforme de communication Terraé

Ce sous-groupe étudiait le déploiement de la plateforme Terraé, [site internet](#) du projet Terraé dont l'objectif est de promouvoir les pratiques agroécologiques en Wallonie. L'objectif est de semer des graines de réflexion auprès de nouveaux publics, notamment les étudiants et les agriculteurs non encore sensibilisés à l'approche agroécologique. Le rayonnement sur les réseaux sociaux et dans la presse agricole constitue un moyen clé pour accroître la visibilité du réseau Terraé et diffuser les innovations agroécologiques. **Les résultats** à moyen et long termes identifiés sont une « validation des pratiques agroécologiques au regard des autres », soit une légitimité améliorée au sein du secteur. Assurer une communication large sur l'agroécologie est identifiée comme une manière de convaincre le grand public et le secteur agricole pour engendrer un changement de pratiques et de croyances en « générant un déclic ».

Cependant, **plusieurs freins** limitent l'efficacité de cette communication. Les algorithmes des réseaux sociaux tendent à renforcer les idées déjà présentes, ce qui conduit à toucher essentiellement les mêmes publics déjà convaincus tandis qu'une partie des agriculteurs demeure réfractaire à l'approche agroécologique quels que soient les moyens de communication déployés. Enfin, la préférence des agriculteurs pour les contenus vidéo courts, au détriment des textes écrits plus longs (ex. fiches techniques, longs descriptifs de portraits, etc.) a compliqué la diffusion de certains contenus de la plateforme.

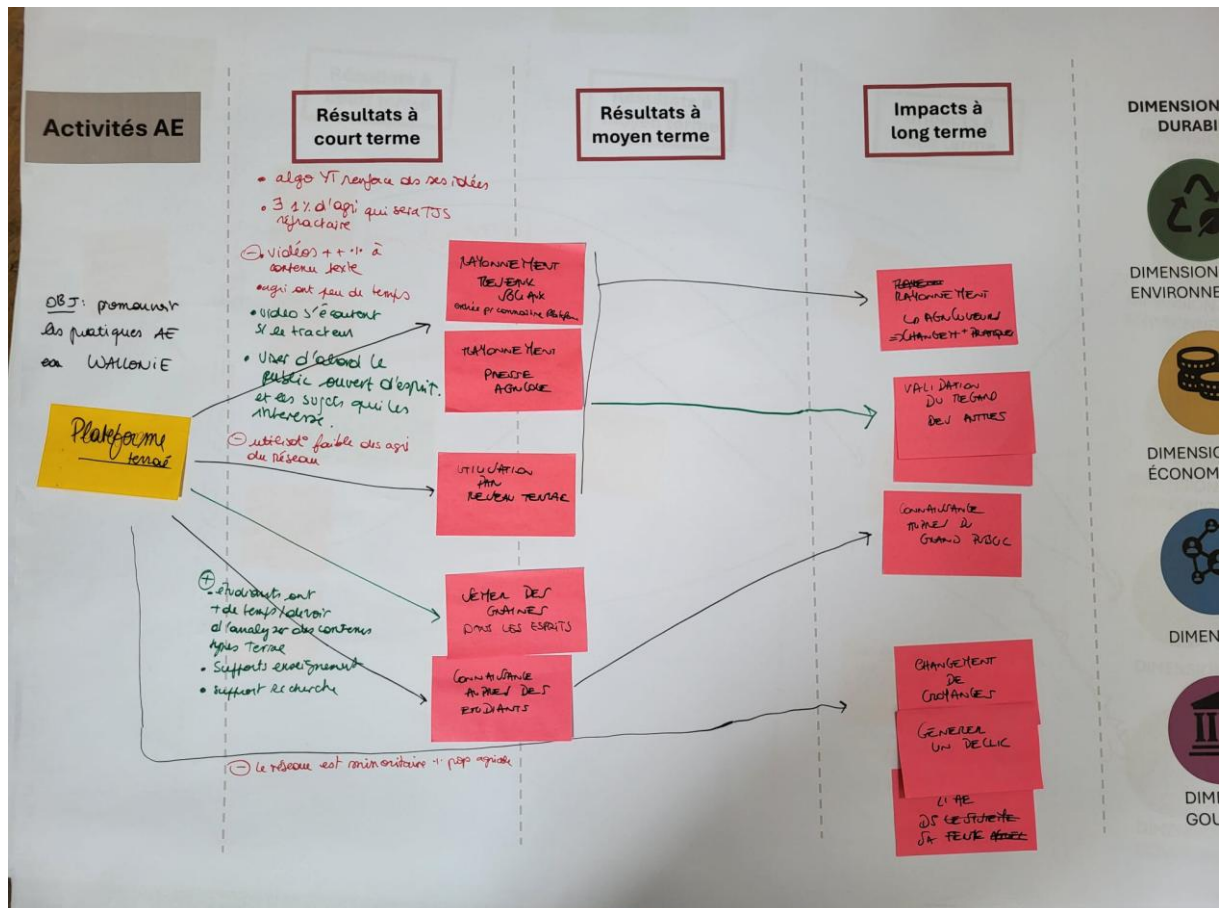


Figure 3: Chaîne d'impact pour l'activité "plateforme Terraé".

Les leviers identifiés résident dans la diversification des supports et des destinataires. Si les usagers prioritaires étaient initialement les agriculteurs, il semble prometteur d'envisager également des utilisateurs de l'enseignement et de la recherche qui sont plus disposés à utiliser du contenu texte plus long et détaillé. Ceux-ci constituent un relais prometteur pour renforcer la notoriété du réseau et de la plateforme Terraé.

Au niveau des agriculteurs, les vidéos et podcasts, faciles à écouter pendant le travail agricole, représentent un outil particulièrement adapté. Une stratégie serait en outre de cibler les agriculteurs dits « ouverts d'esprit » pour améliorer les chances de faire changer des pratiques et mentalités.

3.2. Visites de fermes avec acteurs institutionnel

Les visites de fermes organisées dans le cadre du réseau Terraé, notamment celles accueillant la Commission européenne (DG Santé, Environnement, Agriculture), ont pour **objectifs** de sensibiliser sur les réalités de l'agroécologie et à moyen/long terme que les politiques soient en meilleure cohérence avec les réalités de terrain. Ces échanges ont permis de démystifier certaines perceptions de l'agriculture wallonne, du bio et de l'agroécologie auprès des décideurs et fonctionnaires qui prennent alors conscience de certaines réalités du terrain et propres à la Wallonie. Cela a été également une grande prise de conscience pour les agriculteurs et les acteurs de Terraé de se rendre compte du gouffre de connaissances chez ces acteurs institutionnels. Cela peut engendrer deux types de réactions auprès des agriculteurs : soit une mobilisation accrue pour faire valoir l'agriculture wallonne et l'agroécologie, soit une démobilisation et un repli sur soi suivant un découragement. Néanmoins, les agriculteurs se sont sentis valorisés dans cette activité : leur travail a été reconnu par des acteurs institutionnels.

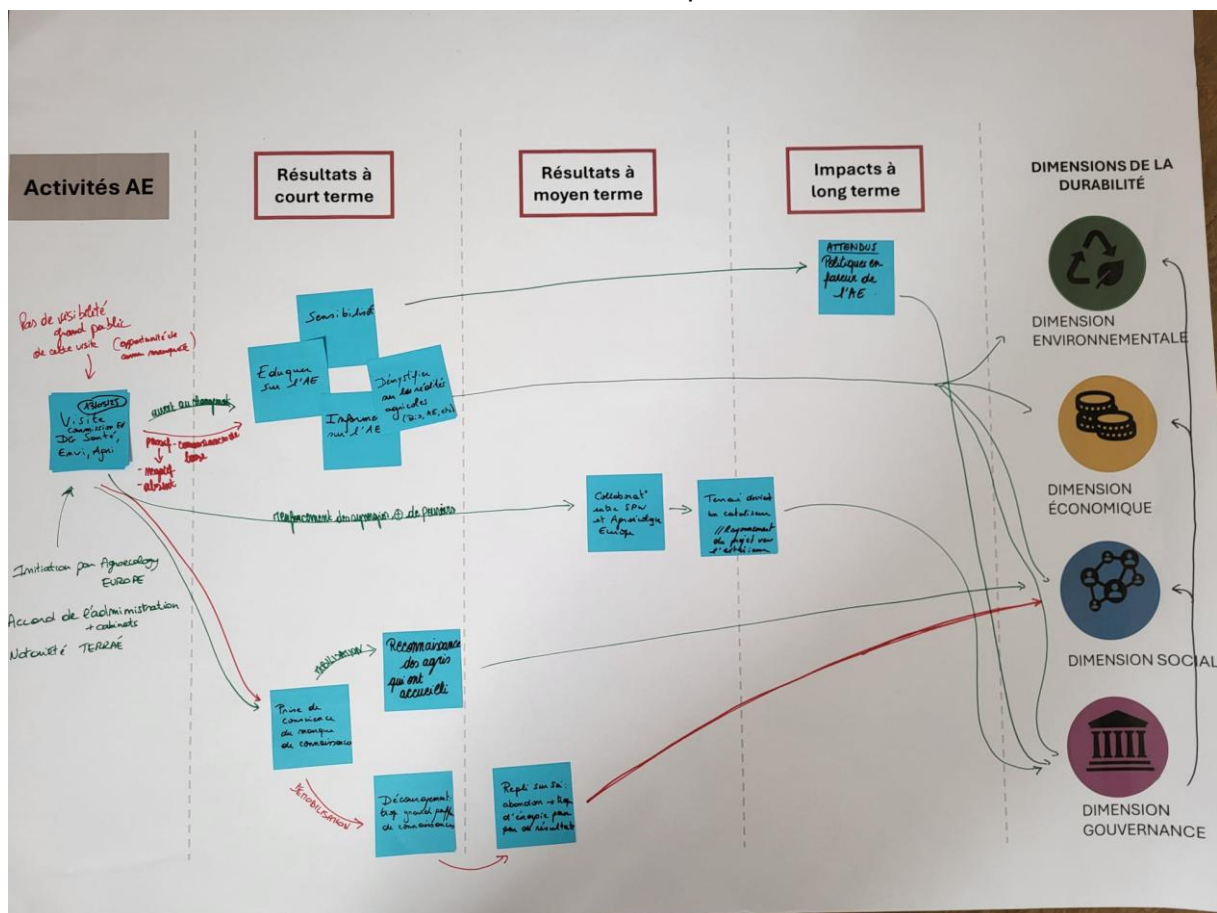


Figure 4: Chaîne d'impact de l'activité "visite de fermes avec la Commission européenne"

Cette activité illustre comment une initiative comme Terraé peut être catalyseur pour faire se rencontrer différents types d'acteurs et différents niveaux de pouvoir. La collaboration ici était inédite : Agroecology Europe, fonctionnaires de la Commission européenne et de l'administration wallonne, agriculteurs, conseillers.

Les obstacles principaux résident dans le manque de visibilité médiatique de ces visites auprès du grand public, ce qui limite leur impact et rayonnement. Certaines opportunités de communication sont manquées, notamment lorsque les résultats ou les témoignages ne sont pas relayés.

Les leviers identifiés sont le soutien institutionnel (accord des administrations et cabinet), et l'invitation par Agroecology Europe. Ces éléments contribuent à renforcer la notoriété du réseau Terraé et à ouvrir un dialogue entre acteurs de terrain et instances décisionnelles, favorisant ainsi la mobilisation et l'ouverture au changement. Au cours de l'atelier, les acteurs ont identifié qu'agir sur la gouvernance permet d'agir indirectement sur les 3 autres dimensions de la durabilité (environnementale, économique et sociale). Pour cette raison, l'objectif de toucher davantage le niveau politique / gouvernance est apparu central au sein de Terraé.

3.3. Accompagnement individuel et diagnostic en ferme

Les visites individuelles dans les exploitations — axées sur le conseil technique (p.ex. fourrager), l'observation agroécologique et les diagnostics de suivi (T0-T1) — ont eu pour **résultats** de renforcer la confiance des agriculteurs et casser l'isolement. Elles favorisent la création de liens de confiance et encouragent une autonomie progressive dans la prise de décision grâce à l'apprentissage de nouvelles pratiques de compétences d'observation et de compréhension de son système.

Un suivi individuel se transforme rapidement et souvent en une volonté de collaboration, car il y a une envie de partager avec ses pairs tant sur ses questionnements que sur ses difficultés et réussites. L'articulation entre suivi individuel et collectif est donc fortement appréciée.

Le diagnostic en ferme permet une forme de légitimation des pratiques. L'intuition de l'agriculteur sur une pratique vertueuse peut se voir confirmée par le diagnostic.

Les freins principaux concernent la disponibilité des agriculteurs et des conseillers, car ce type de suivi doit être régulier et devient dès lors chronophage. Par ailleurs, la prise de risque associée à certains changements de pratiques reste une barrière psychologique et financière importante.

Les leviers reposent sur la régularité du suivi (évaluations annuelles économiques et agroécologiques), la confiance établie entre le conseiller et l'agriculteur, la communication entre pairs et l'analyse précise des données techniques et économiques. Ces pratiques renforcent la confiance, permettent une progression mesurable et stimulent la diffusion horizontale de l'innovation entre agriculteurs. L'équilibre entre conseil et autonomie est important : l'accompagnateur suggère des choix selon son expertise, mais l'agriculteur reste libre dans ses décisions. Au cœur du nœud se situe donc le temps : à la fois limitant, mais nécessaire pour construire une relation de

confiance et un suivi efficace, ces résultats soulignent le besoin de perspectives à long terme pour les initiatives comme Terraé.

Une piste d'avenir identifiée lors de l'atelier était le paiement pour services écosystémiques rendus qui pourrait suivre un diagnostic positif.

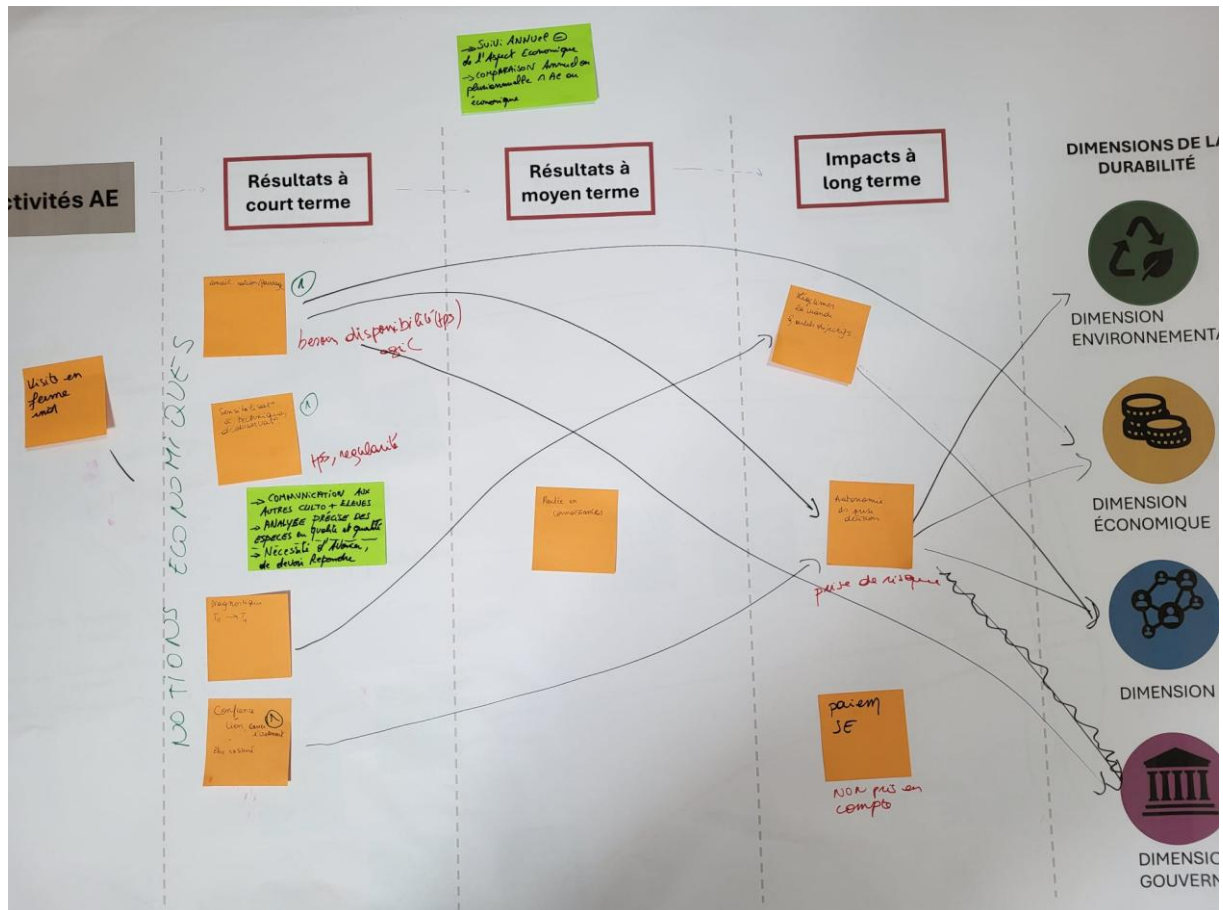


Figure 5: Chaîne d'impacts pour l'activité: "visite individuelle en ferme"

3.4. Ateliers collectifs

Les ateliers collectifs à la ferme (notamment autour de la comptabilité agricole), ont eu pour **résultats** l'échange d'expériences, la prise de conscience et le renforcement des liens au sein du réseau. Ces moments de co-apprentissage contribuent à un changement de regard (p. ex. sur la gestion économique) et la viabilité des pratiques agroécologiques.

Cependant, certains **obstacles** sont observés lorsqu'un mauvais équilibre dans la composition génère des tensions et nuit à la dynamique collective. De plus, l'agenda fortement chargé de l'agriculteur est toujours un frein à la participation à ce genre d'évènements.

Les leviers de réussite incluent la participation volontaire, la sélection d'un bon animateur (position neutre, reconnu dans la profession) et la clarté des thématiques abordées. Un cadre bien défini et une animation adaptée favorisent la confiance mutuelle, la cohésion et la circulation des savoirs pratiques. Cela met l'accent sur le

besoin des accompagnants d'être formés tant techniquement qu'au niveau des maîtrises d'outils d'intelligence collective. Pour augmenter les chances de participation, il est nécessaire de tenir compte des contraintes logistiques du secteur (météo, période de travail en champs, distance à parcourir jusqu'au lieu de l'évènement, etc.). Il faut tenir compte des besoins différents au sein du groupement et s'assurer que chacun peut trouver réponse à ses besoins. Des pistes ont été abordées sur la mutualisation, tant des outils que des résultats pour augmenter les synergies entre agriculteurs participants.

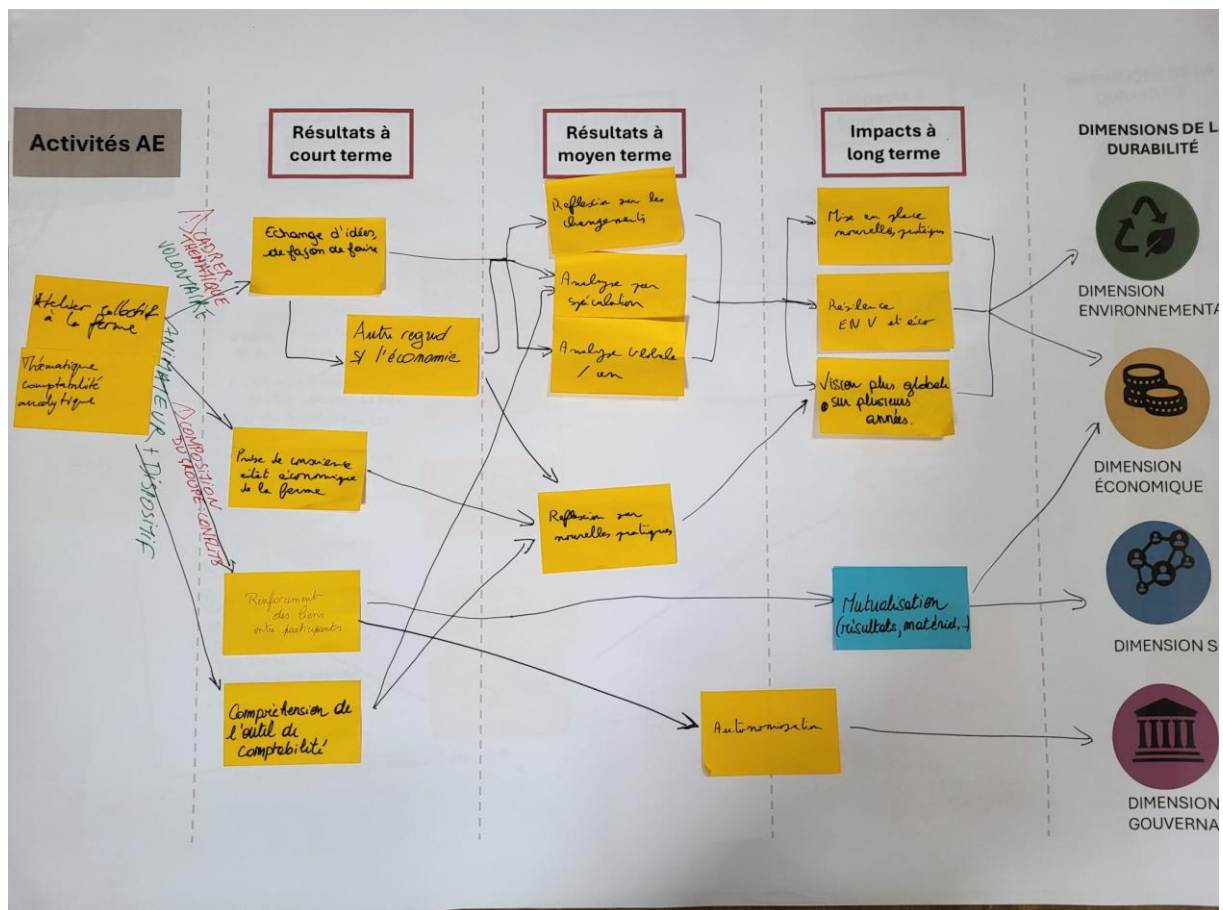


Figure 6: chaîne d'impacts de l'activité "atelier collectif en ferme"

4. Conclusions

Le projet Terraé a permis de transformer des contraintes en forces et des obligations en opportunités. Les principaux résultats et réussites accomplis sont les suivants :

- Terraé est synonyme de moments d'échange qui permettent de penser en dehors de la boîte. Les moments d'échanges entre pairs sont identifiés comme de vrais résultats positifs de l'initiative.
- Un grand nombre d'activités ont eu lieu sur une large diversité de principes de l'agroécologie. Bien que concentrées sur l'échelle « ferme » et la transition des pratiques (et moins sur les échelles « système alimentaire » et les aspects sociaux

et de gouvernance), Terraé a pu agir, au travers des 4 années, sur l'ensemble des principes, offrant un accompagnement systémique aux 40 fermes engagées.

- Terraé a un réel potentiel de « semer des graines » et celles-ci sont en train de germer petit à petit.
- De son fort potentiel à « éveiller les consciences », les livrables de communication sont centraux à l'initiative Terraé.
- Les agriculteurs participants se sentent reconnus, valorisés et accompagnés dans leurs démarches et leurs questionnements. L'un des résultats principaux de Terraé est certainement le réseautage et le partage de connaissances entre pairs.
- A travers des initiatives comme Terraé : les métiers se réinventent. Le travail en réseau permet aux agriculteurs de sortir de l'isolement, les échanges entre pairs légitiment leurs expériences et connaissances : les conseillers ne sont plus les seuls détenteurs du savoir. Les conseillers quant à eux, doivent maintenir un niveau de technicité élevé pour accompagner et répondre aux besoins des agriculteurs, tout en déployant une posture facilitant les échanges entre agriculteurs et mobilisant les outils d'intelligence collective.

Les pistes d'adaptation pour transformer les freins en leviers :

- Élargir le spectre des cibles aux actions de communication. L'atelier a permis d'identifier l'importance des autres acteurs que les agriculteurs dans le public des livrables de communication. Le secteur de l'éducation, la recherche et les politiques sont identifiés comme des acteurs clés à cibler pour les prochaines actions de communication.
- Lorsque la cible de l'action de communication est l'agriculteur il faut opter pour des vidéos ou podcasts qui sont des formats privilégiés par le secteur.
- Tenir compte des livrables non tangibles : certains résultats majeurs de l'initiative sont non-mesurables. Le réseautage entre pairs, la sortie de l'isolement, la reconnaissance, les changements de mentalités et les ouvertures d'esprit des agriculteurs, accompagnants, décideurs, etc. sont autant de résultats essentiels qui ne seront pas rapportés dans un rapport d'activité classique. Des méthodes qualitatives de restitution et d'évaluation devraient être déployées pour rendre compte de la finesse des résultats accomplis par le réseau Terraé. Ceci est une piste d'exploration pour le secteur de la recherche sur la transdisciplinarité dont doivent tenir compte les bailleurs de fonds de telles initiatives.
- Une compensation pour les agriculteurs devrait être envisagée (jetons de présence, défraiement des trajets), pour leur participation aux journées d'échange, cela permettrait d'être en cohérence avec le principe d'agroécologie *équité* et d'améliorer la participation aux activités.
- La PAC constitue un outil offrant de nombreuses possibilités de financement pour des pratiques promues par l'agroécologie. Utiliser davantage cet outil et

accompagner les agriculteurs pour le mobiliser au maximum permettrait de transformer des contraintes en opportunités.

- Pour augmenter la participation des agriculteurs, il semble essentiel de prioriser les activités autour de leurs besoins et de réfléchir à la répartition géographique du groupement vs les activités proposées. Il faut que la répartition des activités entre les provinces soit équitable ou que les groupements soient plus localisés.
- La mise en place du réseau, les diagnostics « T0 », la conception d'objectifs communs, la création de liens de confiance entre agriculteurs et entre agriculteurs et conseillers, sont autant d'aspects de mise en place qui prennent du temps, mais qui sont essentiels. Les initiatives du type Terraé devraient recevoir des financements sur du plus long terme pour assurer un réel changement de pratiques.

L'analyse des freins et des leviers met en évidence que la réussite des activités du réseau Terraé repose sur une combinaison d'actions techniques, sociales et de communication. Les principaux défis concernent la diffusion efficace de l'information, la mobilisation des publics réfractaires et la pérennisation du changement de pratiques. À l'inverse, les facteurs de succès relèvent de la qualité des interactions humaines, de la valorisation des expériences concrètes et de la mise en réseau des acteurs ouverts au changement. Ces leviers constituent des points d'ancrage essentiels pour atteindre les résultats attendus et contribuer à une transition agroécologique durable et partagée.

En résumé, l'initiative Terraé semble avoir atteint son objectif de promouvoir les pratiques agroécologiques en Wallonie. Le réseau a été l'opportunité de faire parler de cette approche, même en dehors du réseau. Le réseautage, entre les agriculteurs, mais aussi entre acteurs divers (accompagnant, administration, Europe, recherche) est l'un des résultats essentiels de l'initiative.

